

Zeitschrift: Générations
Herausgeber: Générations, société coopérative, sans but lucratif
Band: - (2019)
Heft: 116

Artikel: Aux portes du pénitencier!
Autor: Tschui, Marlyse
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-906195>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Aux portes du pénitencier !

Pour aider les proches des détenus, la Fondation REPR bénéficie des services d'une soixantaine de bénévoles dont de nombreux retraités. Devant chaque établissement romand, ils soutiennent des visiteurs souvent désemparés. Reportage.

Anaïs, 89 ans, va régulièrement rendre visite à son petit-fils, détenu en préventive pour vente de stupéfiants. «Découvrir le monde

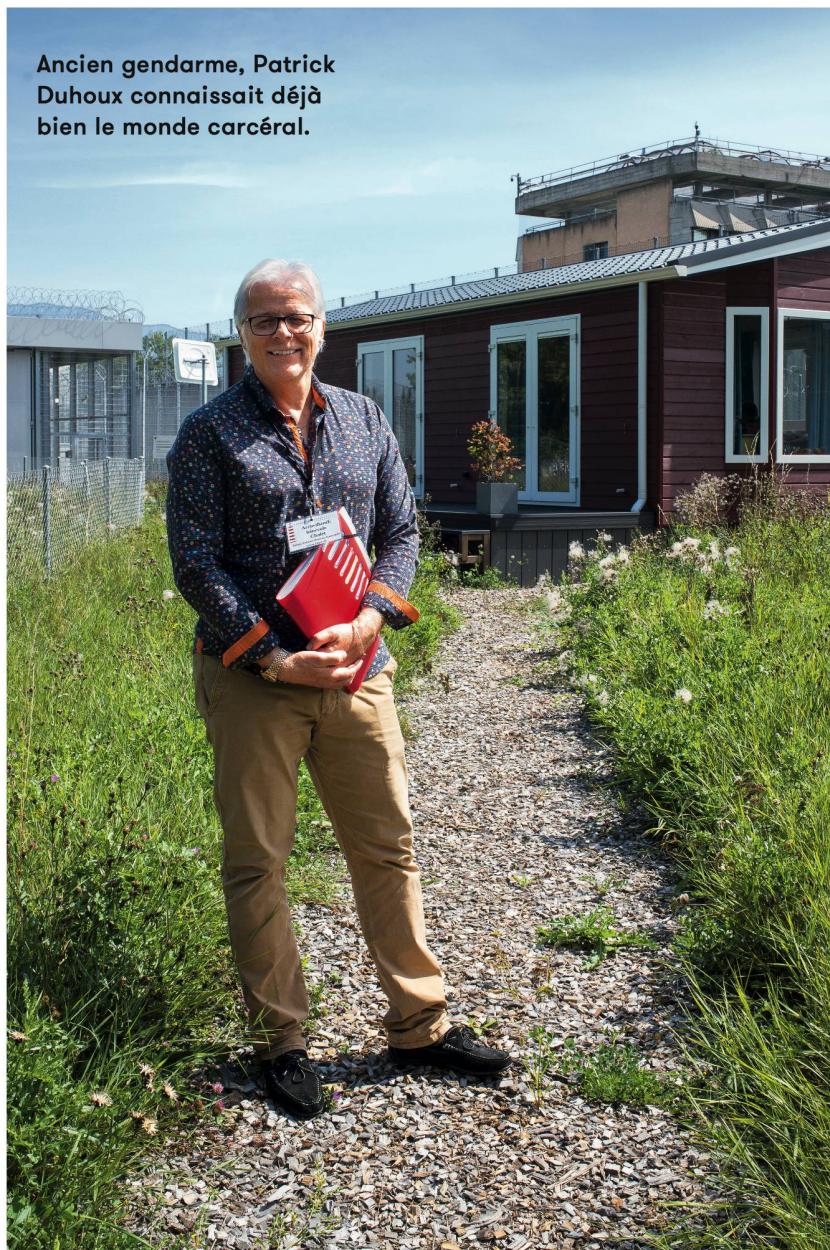
de la prison, cela m'a fait de l'effet. La première fois, en sortant, j'en étais malade. C'est très triste, car mon petit-fils a fait des bêtises, oui, mais c'est un

garçon formidable et travailleur. Il est en cabane depuis des mois.» Anaïs, qui désire conserver l'anonymat, vit à la campagne, loin de la prison. Pour se >>>

Créer du lien

Bénévole franco-suisse vivant à Annemasse, Patrick Duhoux, 64 ans, assure régulièrement une permanence à la Prison de Champ-Dollon (GE). Le monde de la prison lui est familier. «A la retraite, j'ai souhaité avoir une activité bénévole en rapport avec le monde carcéral. En tant que ancien gendarme, j'ai fait des arrestations et conduit des prévenus en prison. Alors que je connaissais les délits dont ils étaient coupables, je manifestais toujours du respect à leur égard.» Patrick Duhoux a aussi connu l'autre côté de la prison, à la suite d'un épisode familial tragique: «Mon beau-frère a fait deux ans et demi de prison. J'accompagnais ma sœur et j'ai vécu avec elle le circuit douloureux de l'attente avant la visite, du parloir et des souffrances qu'engendre la prison pour les proches.» Il souligne l'importance que revêt l'accueil des familles: «En tant que bénévoles, nous leur offrons un sas de décompression entre le monde extérieur et celui de la prison. Ici, parfois, des personnes s'installent sur le banc, elles ne parlent pas et sont visiblement stressées. La prison suscite des sentiments de honte. Alors, nous tentons d'établir un lien. Il ne nous appartient pas de juger.»

Ancien gendarme, Patrick Duhoux connaissait déjà bien le monde carcéral.



« Quand les détenus voient régulièrement leurs proches, cela apaise les tensions »

ALAIN BROCCARD, DIRECTEUR DE LA CROISÉE



déplacer, elle a la chance de bénéficier d'un service de navette assuré par des bénévoles composés de nombreux retraités: «Sinon, chaque trajet en taxi me coûterait 40 francs. Certains bénévoles viennent de loin. Ce sont des gens formidables. Leur gentillesse fait chaud au cœur.» La grand-maman insiste: «Leur travail, c'est vraiment un service d'utilité publique!»

DES LIEUX D'ACCUEIL

Depuis sa naissance à Genève, il y a vingt ans, sous le nom de «Carre-

four Prison», l'association a essaimé dans toute la Suisse romande. Elle est devenue une fondation, REPR (Relais Enfants Parents Romands), qui vit de dons et de subventions. Le voiturage est l'une des prestations assurées, car certaines prisons ne sont pas accessibles avec les transports publics. Mais le rôle principal des bénévoles est d'informer les familles, avant et après l'heure de la visite en prison. Chaque équipe de deux bénévoles dispose d'une caravane installée devant l'établissement pénitentiaire ou, comme à Genève, d'un mobil home.



A 79 ans, Adrienne Varga a le cœur sur la main. A droite, en compagnie de Loraine Kehrer-Mauron, juriste et responsable de l'équipe de bénévoles.



Le cœur sur la main

Arrivée d'Epalinges à Orbe avec sa voiture, Adrienne Varga, 79 ans, se met aussitôt au volant du bus de la fondation pour véhiculer les familles de détenus de la gare de Chavornay à la prison de La Croisée (VD). Puis, sur place, c'est dans la caravane de REPR qu'elle accueille les visiteurs. Elle raconte: «Un jour, une femme est venue avec ses deux enfants pour voir son mari en prison. Elle leur a dit: «C'est ici que papa travaille.» Nous ne faisons jamais de remarques, nous ne posons pas de questions. Nous nous contentons de répondre à celles qu'on

nous pose.» Adrienne a tenté de convaincre des amis de devenir bénévoles, mais certains ont répondu que, si les détenus étaient en prison, c'est qu'ils l'avaient bien mérité. «Quand on voit comment ces familles galèrent, cela permet de relativiser beaucoup de choses. Avec mon mari, nous avons eu une vie confortable, et nous trouvons normal de donner un peu de notre temps. Nous avons longtemps accompagné des aveugles pour des randonnées ou du ski de fond. Et nous nous occupons toujours des Cartons du cœur.»

«Ce sont des lieux d'accueil et d'échanges, explique Viviane Schekter, directrice de REPR. Les proches de détenus qui viennent pour la première fois se sentent souvent angoissés quand ils s'apprêtent à découvrir le monde de la prison. Les bénévoles leur expliquent comment se déroule une visite: par exemple les contrôles à l'entrée, l'obligation de déposer paquets, sac et téléphone portable avant de se rendre au parloir. Souvent, c'est en ressortant que les visiteurs ont quantité de questions à poser.»

Les proches, notamment les mères de famille, font face à toutes sortes de difficultés. Quelles démarches administratives accomplir? Faut-il parler de la situation à son entourage? Quelle explication donner aux enfants? Comment payer les factures?

«Ceux qui se trouvent dans une situation difficile, précise Viviane Schekter, peuvent nous appeler au numéro gratuit de la fondation en vue d'un entretien avec un professionnel: juristes, psychologues, assistants sociaux ou intervenants socioéducatifs sont à disposition pour les aider dans l'un de nos bureaux à Lausanne, à Genève ou à Fribourg.»

PRÉSERVER LE LIEN FAMILIAL

Les enfants peuvent assister à la visite en prison, mais la conversation au parloir est souvent mobilisée par les parents. C'est pourquoi REPR a instauré des «ateliers créatifs» qui permettent aux enfants, une fois par mois, de passer du temps seul avec leur parent détenu. Ces ateliers facilitent aussi les échanges entre enfants qui se trouvent dans la même situation.

«Quand les personnes détenues peuvent voir régulièrement leurs proches, déclare Alain Broccard, directeur de la prison de La Croisée à Orbe, cela apaise les tensions. Pour elles, le maintien du lien familial est également important, en vue de leur réinsertion. Le travail des bénévoles y contribue, que ce soit en assurant le transport des visiteurs ou en leur communiquant des informations. Pour les familles, il est plus facile de se confier à des bénévoles qu'aux employés de la prison. Pour ceux qui se trouvent en détention, il est rassurant de savoir que leur famille peut obtenir des renseignements pratiques de la part de personnes



Il faut aussi s'occuper des enfants des détenus lors des visites. Fabienne (à gauche) et Claudia, deux bénévoles, le font avec plaisir et bienveillance.

neutres qui ne sont pas impliquées dans le processus judiciaire, même si les collaborateurs de la prison renseignent volontiers les visiteurs.»

UNE APPROCHE BIENVEILLANTE

Le groupe de bénévoles se compose en majorité de jeunes retraités soucieux d'aider autrui, d'étudiants intéressés par

Pour cette raison, il est important que les proches de détenus soient acceptés sans jugement, par des bénévoles qui sont de simples citoyens comme eux. C'est une manière de dire: «La société vous soutient et vous accueille. Le mot «bénévole» fait tomber les barrières.»

Les bénévoles travaillent entre deux et quatre jours par mois, assurant des permanences devant onze prisons de Suisse romande. Il en faudrait davantage pour que l'accueil des familles puisse se faire, chaque jour de visite. Dans certaines prisons, les visites sont autorisées tous les jours, mais la permanence ne peut être assurée que deux jours par semaine. Des chauffeurs bénévoles supplémentaires sont également recherchés pour transporter les familles entre les gares et des prisons isolées. «Devenir bénévole ne nécessite pas de connaissances particulières, explique Lorraine Kehrer-Mauron. Nous leur fournissons informations et formation. Ce que nous leur demandons, c'est de l'intérêt pour ces familles de détenus, de la bienveillance et une qualité d'écoute.»* MARLYSE TSCHUI

«Les proches des détenus se sentent souvent angoissés la première fois»

VIVIANE SCHEKTER, DIRETRICE REPR

le monde pénal et carcéral, mais aussi de personnes actives professionnellement et prêtes à donner un peu de leur temps libre pour ces familles qui osent rarement demander de l'aide. «Dans notre société, remarque Lorraine Kehrer-Mauron, juriste et responsable de l'équipe de bénévoles, il n'est pas acceptable de dire qu'un de ses proches est en prison.

*Les personnes souhaitant devenir bénévoles peuvent s'adresser à la Fondation REPR, rue du Tunnel 1, 1005 Lausanne. Tél 021 791 02 72. info@repr.ch. www.repr.ch